Nouvelle arrivée par un courier extraordinaire,

ARRESTATION

ET RENVOI EN FRANCE

De TOUSSAINT-L'OUVERTURE et de toute sa famille.

Le général en chef de l'armée de Saint-Domingue, au ministre de la marine.

Au quartier-général du Cap, le 22 prairial.

Cit. Ministre, je vous ai instruit, par une de mes dernières dépêches, du pardon que j'avais bien voulu accorder au général Toussaint. Cet homme ambitieux, depuis le moment que je lui ai pardonné, n'a cessé de conspirer sourdement. S'il s'était rendu, c'est

que les généraux Christophe et Dessalines lui avaient signifié qu'ils voyaient bien qu'il les avait trompés ; et qu'ils étaient décidés à ne plus faire la guerre ; mais, se voyant abandonné d'eux, il cherchait à organiser, parmi les cultivateurs, une insurrection pour les faire lever en masse. Les rapports qui me sont parvenus par tous les généraux, même de la part du général Dessalines, sur la conduite qu'il a tenue depuis sa soumission, ne me laissent aucun doute à cet égard. J'ai intercepté des lettres qu'il écrivait à un nommé Fontaine, qui était son agent au Cap. Ces lettres prouvent sans réplique qu'il conspirait et voulait reprendre son ancienne influence dans la colonie. Il attendait l'effet des maladies sur l'armée.

Dans ces circonstances, je n'ai point

dû lui laisser le tems de consommer ses projets criminels ; j'ai ordonné de le faire arrêter : la chose n'était pas facile, cependant elle a réussi par les bonnes dispositions du général de division Brunet, que j'en avais chargé, et par le zèle et le dévouement du citoyen Ferrari mon aide-de-camp chef d'escadron.

J'envoie en France avec toute sa famille cet homme si profondément perfide, qui, avec tant d'hypocrisie, nous à fait tant de mal. Le gouvernement verra ce qu'il doit en faire.

L'arrestation du général Toussaint a produit des rassemblemens. Deux chefs d'insurgés sont déjà arrêtés ; j'ai ordonné de les faires fusiller ; une centaine de ses principaux officiers ont été arrêtés ; j'en envoie une partie sur la frégate la Muiron, qui a ordre de se rendre dans la Méditerranée ; le res-

b E802
L462na
08-45

te a été réparti sur les différens vaisseaux de l'escadre.

Je m'occupe tous les jours à réorganiser le moins mal possible la colonie ; mais l'excessive chaleur et les maladies qui nous affligent rendent le travail extrêmement pénible ; j'attends avec impatience le mois de septembre, où la saison nous rendra toute notre activité.

Le départ de Toussaint a causé une joie générale au Cap.

Le commissaire de justice Montperron est mort. Le préfet colonial Benezech est à l'agonie. L'adjudant commandant Dampierre est mort ; ce jeune officier promettait beaucoup.

Salut et respect.

LECLERC.

Extrait du Cit. Français, du 25 messidor.

A BORDEAUX,

De l'Imprimerie de SIMARD, rue Sainte-Catherine, n° 7.